



Prélevement abusif de la part de l'opérateur sfr

Par **dallier pierre**, le **16/02/2018** à **21:10**

bonsoir ; en septembre 2017 , mon opérateur sfr m'a prélevé abusivement 150e , sans aucun avertissement , quand j'ai demandé des explications , il m'a été répondu qu'il m'avait été facturé un décodeur , qu'il y avait une erreur , et que j'allais être indemnisé ! bien entendu , mi-février 2018 , toujours rien . ce que je trouve étrange , c'est qu'il n'est plus possible de joindre sfr au 1023 ! je ne suis pas la seule personne à l'avoir constaté ! donc , courriers , auxquels personne ne répond , j'ai été obligé de résilier mes abonnements chez cet opérateur , et là , surprise ! quand mon nouvel opérateur (orange) a commencé à compresser ma ligne , j'ai reçu plusieurs appels sfr , dans une même journée , me proposant de me rembourser mes 150e si j'annulais mon nouvel abonnement chez orange et je restais chez sfr !!!!!voilà ! que dois-je faire rapport à la façon dont je suis traité et pour récupérer mon argent ? merci .

Par **miyako**, le **19/02/2018** à **16:02**

Bonsoir,
Il vous faut écrire un recommandé AR au
service client SFR
TSA 83918
62978 ARRAS CEDEX9
avec copie à la direction générale de SFR
Vous mentionnez cela dans votre courrier .
Normalement cela devrait suffire.
Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **dallier pierre**, le **19/02/2018** à **18:39**

bonsoir et merci ; je fais donc un courrier A R à sfr ; mais pour la copie à la direction générale , je l'adresse où ? merci et bonne soirée

Par **miyako**, le **19/02/2018** à **22:41**

bonsoir,
SFR siège social
1 squared Belabartok
75015 PARIS
Amicalement vôtre
suji KENZO

Par **dallier pierre**, le **20/02/2018** à **19:17**

merci de votre réponse ; je fais donc mes courriers , et je vous tiens , éventuellement ,
informé , suivant la réponse de sfr ! je vous remercie de votre aide , et , bonne soirée .